

# **Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris la Villette**



## **Lettre de consultation**

Paris, le 26 avril 2013

*Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris la  
Villette  
144 av de Flandre  
75019 Paris*

Référence du dossier : MAPA Papier en tête-1013  
Personne en charge du dossier : Morgane STEIMETZ  
Service : financier  
Téléphone : 01 44 65 23 07  
Télécopie : 01 44 65 23 95

Madame, Monsieur

L'ENS d'Architecture de Paris la Villette met en concurrence des entreprises en vue de la fourniture, l'impression et la livraison de papier à en-tête, des cartes de correspondance et des cartes de visites.

Vous trouverez ci-joint :

- Les conditions particulières et générales du marché
- Les gabarits des papier-entête, des cartes de correspondance et des cartes de visite en format PDF.

Si votre société est intéressée pour participer à cette mise en concurrence, nous vous remercions de bien vouloir compléter et retourner ce dossier composé de :

- Les conditions particulières complétées en les zones grisées, datées et signées par une personne dûment habilitée, en 2 exemplaires
- Les prix indiqués dans les conditions particulières article 3 ou votre bordereau des prix complété, daté, signé par une personne dûment habilitée
- Les délais d'impression et de livraison doivent être indiqués dans les conditions particulières article 2.4
- Les échantillons des prestations analogues

Votre réponse devra être envoyée à l'adresse suivante :

ENS d'Architecture de Paris la Villette  
MAPA – Fournitures – Papier à en tête  
144 av de Flandre  
75019 Paris

**Mardi 16 mai 2013 avant le (12 heures)**

Tampon « arrivé courrier» à l'école faisant foi

Le choix du titulaire de marché sera effectué en fonction des critères suivants :

<i>Critère 1 : Référence de prestations analogues</i>	<i>pondération : 40%</i>
<i>Critère 2 : Tarifs</i>	<i>pondération : 40%</i>
<i>Critère 3 : Délais d'exécution et de livraison</i>	<i>pondération : 20%</i>

Vous pouvez vous présenter seul ou en présentant un sous-traitant. L'ENS d'Architecture de Paris la Villette souhaite que la forme du groupement pour l'exécution du marché soit

Si vous souhaitez faire appel à un ou plusieurs sous-traitant, vous indiquerez :

- Le nom et les coordonnées du ou des sous-traitants
- La nature de la prestation sous-traitée
- Le montant de la prestation sous-traitée
- Les conditions de paiement du sous-traitant.

Si votre société remet une offre, le délai de validité de votre offre sera de 60 jours à compter de la date fixée pour l'envoi limite des offres. Le prix tel qu'il figure dans le marché ne pourra pas être modifié et votre société sera tenue d'assurer sa prestation dans les conditions définies dans le marché et dans votre proposition.

Il vous sera demandé, si votre société est retenue suite à cette mise en concurrence de produire dans un délai de 30 jours après réception de la décision par L'ENS d'Architecture de Paris la Villette :

une copie des certificats justifiant qu'il est à jour de ses cotisations fiscales et sociales ou une copie de l'imprimé NOT12 (état annuel des certificats reçus). Ce document est téléchargeable sur le site du MINEFI : [www.minefi.gouv.fr](http://www.minefi.gouv.fr), rubrique « marchés publics »

1. une déclaration sur l'honneur établie à partir du modèle joint (attestation R 324-4 du code du travail)
2. si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s) à cet effet.

En cas de co-traitance ou de sous-traitance, chaque membre du groupement, chaque co-traitant produira ces documents.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées.